

Yvonne Ribí au sujet de l'adhésion gratuite pour les étudiants

«Cela représente plus que de simples avantages»



En offrant l'adhésion gratuite, l'ASI entent inciter les étudiants à dessiner eux aussi l'avenir de la profession. Une association professionnelle avec beaucoup de membres a davantage d'influence en matière de politique de santé et peut développer ses prestations – pour Yvonne Ribí, secrétaire générale, il s'agit clairement d'une situation win-win.

Interview: Urs Lüthi / Photos: Fotolia, Gudrun Mariani

Soins infirmiers: A partir de 2014, l'adhésion à l'ASI sera gratuite pour les étudiants: l'ASI a-t-elle besoin des étudiants ou sont-ce les étudiants qui ont besoin de l'ASI?

Yvonne Ribí: Les deux. D'une part l'ASI offre aux étudiants la possibilité de s'engager pour l'avenir de l'ASI et de bénéficier de nos prestations. D'autre part, l'ASI a besoin des étudiants pour modeler l'avenir des soins, afin que la force de persuasion de l'association soit plus importante. Pour moi, il s'agit là d'une situation win-win.

Avez-vous des exemples d'étudiants qui ont déjà profité concrètement de leur adhésion à l'ASI?

Dans mon travail au niveau d'une section, j'ai pu conseiller de nombreux étudiants confrontés à des situations difficiles, soit dans la pratique, soit au niveau des études et leur montrer comment trouver des solutions. De plus, les réseaux de l'ASI permettent de créer des liens importants pour la vie professionnelle. On apprend mieux à connaître des cadres ou des personnalités scientifiques lors de manifestations, de congrès ou dans des groupes régionaux que dans la pratique quotidienne. Cela peut aider par exemple à trouver un poste attrayant.



Je suis membre! Dès 2014, les étudiants peuvent adhérer gratuitement à l'ASI.

Est-il prévu de créer de nouvelles prestations spécifiquement destinées aux étudiants et aux personnes qui débutent dans la profession?

Oui, nous y travaillons intensément en ce moment. Les étudiants bénéficient bien entendu des avantages existants pour les membres de l'ASI. En outre, plusieurs sections sont en train de mettre en place des projets de réseaux

au sein desquels les jeunes sont en première ligne. Le projet de mentoring lancé par l'ASI donne aux jeunes professionnels la possibilité d'être accompagnés et coachés par des infirmières expérimentées. Nous réfléchissons aussi à la possibilité d'organiser un congrès pour les étudiants. Et dans la revue, des pages «jeunes» seront créées, avec une approche multimédia.



Dès 2014

Free for Students

Les étudiants en soins infirmiers d'une HES ou d'une école supérieure peuvent adhérer gratuitement à l'ASI. A partir de 2014, ils ne paieront pas de cotisation pendant la durée de leur formation tout en bénéficiant des mêmes prestations que tous les autres membres.

Informations sur:
www.sbk-asi.ch/free4students

Quelles sont ces nouvelles formes de communication et médiatiques?

Nous avons développé le secteur des réseaux sociaux et sommes désormais sur Facebook. Nous recourons occasionnellement à Twitter et les médias utilisent notre nouvel espace d'informations. A partir du 1er janvier 2014, notre site internet sera plus dynamique et nous allons proposer la revue sur tablette PC.

Les sociétés et associations traînent avec elles une connotation de lourdeur et ne correspondent pas vraiment à ce qu'attendent les jeunes. Ne faudrait-il pas de tout autres formules pour répondre aux intérêts des jeunes professionnels?

Oui, absolument. L'ASI entend être une association proche de ses membres et ouverte à d'autres formes de participation. Mais pour qu'une association soit réellement proche de ses membres, elle doit être dirigée par des comités et une assemblée des délégués constituée de bénévoles – élus par les membres eux-mêmes. Ces postes sont attractifs et exigeants et permettent d'exercer une certaine influence. Ici aussi, nous avons besoin de personnes jeunes, qui ont envie de construire l'avenir. Mais la possibilité de faire valoir et de concrétiser certaines préoccupations par le biais de groupes de pression ayant une structure peu compliqués doit exister aussi.

L'ASI est-elle suffisamment flexible et ouverte pour entrer en matière sur des idées non-conventionnelles?

Je l'espère et j'attends que ce soit ainsi. Mais il faut certainement un changement de perspective.

N'est-il pas injuste, vis-à-vis des membres qui s'acquittent de leur cotisation, que les étudiants aient droit à quelque chose pour laquelle ils ont toujours dû payer?

L'approbation à l'égard de ce projet est grande parmi les membres. Le vote lors de l'assemblée des délégués l'a bien montré. Les membres de longue date veulent que les jeunes participent à la conception des soins infirmiers – dans la pratique et au sein de l'association, car ce sont eux les professionnels de demain. Si nous voulons être un groupe influent, nous devons nous unir. C'est le seul moyen de faire bouger les choses

dans le système de santé. Pour lancer un référendum par exemple, il faut 50 000 signatures. Je vous assure qu'une association avec compétence référendaire a davantage de poids.

Et pourtant: ne risque-t-on pas que les anciens soient oubliés une fois que l'accent est porté principalement sur les jeunes?

Non. Les jeunes sont «un» groupe cible spécifique. Bien sûr que les autres membres sont également importants, car ils portent l'association. Notre engagement pour leurs préoccupations ne va pas diminuer.

Trois années de gratuité pendant la formation: est-ce que cela suffira pour convaincre les jeunes de l'importance de devenir membres?

J'espère qu'ils seront convaincus au bout d'une année déjà. Nous devons réussir à leur faire comprendre, au-delà des avantages financiers, l'importance de la solidarité et de la représentation des intérêts au niveau politique.

Vous vous rendez régulièrement dans les écoles et informez les étudiants au sujet de l'ASI. A quel point les étudiants sont-ils intéressés et engagés?

J'aime aller dans les écoles et entrer dans un dialogue direct avec les étudiants. Je ressens les étudiants comme étant très intéressés et engagés. Ils ont de l'assurance et ont envie de participer à l'évolution de leur profession. Ils sont souvent surpris des rapports existant entre la politique et leur réalité professionnelle. Je leur montre à l'aide de nombreux exemples ce que l'association professionnelle peut faire en matière de politique professionnelle, au niveau de la formation ou encore sur le plan syndical.

Par exemple?

L'un des exemples d'actualité est la Classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP), qui va être complétée par des codes pour la saisie d'actes de soins complexes. Dans ce domaine, l'ASI a obtenu, en collaboration avec l'Association suisse des directeurs des services infirmiers, que les prestations de soins soient désormais mieux reproduites et remboursées dans le système de forfaits DRG. A plusieurs reprises, des plaintes en matière de salaire ont abouti grâce

à la protection juridique de l'ASI. Autre exemple: l'ASI soutient depuis des années les soins palliatifs sur les plans national et régional. Entretemps, ce concept a pu bénéficier d'un support important et a été mis en pratique.

Pour quels projets de politique professionnelle en cours le poids des membres est-il important?

Clairement dans le cadre de l'initiative «Pour la reconnaissance légale de la responsabilité infirmière», qui vise la reconnaissance d'un domaine d'activité autonome pour les soins infirmiers. Ainsi que la Loi sur les professions de la santé, par le biais de laquelle on entend garantir la qualité et les compétences dans les professions de la santé et répondre aux nombreux défis qui se posent dans le domaine de la formation.

Quand êtes-vous devenue membre de l'association et pour quelles raisons?

Je suis devenue membre au cours de ma deuxième année de formation. Je voulais faire bouger les choses et ai tout de suite été nommée déléguée remplaçante, encouragée par le directeur de mon école.

Et vous êtes manifestement devenue une membre convaincue, sinon vous ne seriez pas, à l'heure qu'il est, secrétaire générale de cette association!

Absolument. Et je suis consciente du potentiel de cette association, qui pourrait être encore plus forte grâce à ses membres qu'elle ne l'est aujourd'hui. ■